M. le député, faites expulser les musulmans qui prônent la charia



Monsieur le Député, Madame la Députée,

Que faut-il penser des déclarations du premier Ministre M. Valls à Strasbourg le 3 mars 2015?

Quand M. Valls dit: «Nous souhaitons que des solutions existent en France lorsque des responsables cultuels cherchent un soutien et des moyens pour construire un lieu de culte ou un centre culturel. Je souhaite que ce réflexe consistant à demander le soutien d'États étrangers se perde»,

Cette déclaration signifie-t-elle qu'il va faire financer les mosquées par nos impôts au mépris total de la loi de 1905 dont l'article 2 stipule : «La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte" ?

Et ce, sans aucune contrepartie évidemment pour que l'Islam "de France" se réforme et abandonne le principe de non séparation du politique et du religieux, la Charia (la guerre sainte (le jihad), l'esclavage, l'usure, les châtiments corporels, la polygamie, l'adoption, la répudiation, la discrimination sexuelle,) et toutes les sourates qui appellent au meurtre des infidèles ?

M. Valls affirme en effet: "«il faut être très clair: l'État ne s'occupera pas de théologie. Il n'y aura pas de loi, il n'y aura pas de décret, pas de circulaire pour dire ce que doit être l'islam. Il n'y aura pas de tutelle, pas de privilège particulier. Jamais l'État ne prendra le contrôle d'une religion, d'un culte».

Donc l'islamisation de notre pays continue en toute impunité : inaugurations de mosquées de M.Valls, les vœux de bon ramadan aux musulmans de M. Hollande, les commémorations du jeûne islamique à la

mairie socialiste de Paris, l'Institut des cultures d'Islam de M. Delanoë (Mosquée qui ne dit pas son nom et qui coûtera 30 Millions d'euros au contribuable

français http://udcc.eu/institut-des-cultures-dislam-anatomie-dun-viol-de-la-loi-de-1905/), bientôt la formation d'imams, payés par les deniers publics, le voile à l'université, et nombre d'accommodements raisonnables, au nom de l'islam de France rempart à l'extrémisme.

Dire que l'islamisme n'est pas l'islam, qu'il n'a rien à voir avec l'islam, est faux. (: http://udcc.eu/lislam-na-pas-deux-visages/)
Ou'est-ce que l'Islam?

"Regardons les choses de près. Qu'est-ce qu'une religion pour un Européen de ce siècle ? C'est une foi qui est du domaine de la sphère privée, plus des rites et pratiques, un culte, qui n'interfère pas dans le domaine politique.

Or, l'islam ne peut être défini à partir de ces critères. L'islam est une foi, certes, mais aussi bien autre chose. Il est aussi un droit. Un droit qui ne fait pas de distinction entre le profane et le sacré, entre le privé et le public, qui prétend régenter les peuples, mais aussi la vie de chaque individu jusqu'au plus intime de ses actes, de la manière de se vêtir jusqu'à son comportement aux toilettes. C'est une idéologie et un système totalitaire, et plus totalitaire que ne le furent jamais les fascismes et communismes qui n'allèrent jamais aussi loin dans le formatage, l'embrigadement et la surveillance des personnes. » http://ripostelaique.com/rene-marchand-a-rome-resister-jusqu a-la-reconquista.html

Connaissant votre attachement à défendre les Droits de l'Homme et la démocratie, je vous demande de bien vouloir assister notre gouvernement à tenir leurs engagements dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratie, en respectant le jugement du 13 février 2003 de la Cour Européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg qui a jugé la Charia incompatible avec les principes démocratiques.

Pour appliquer le jugement de la Cour Européenne des Droits de l'Homme il faut donc faire interdire l'instauration de la charia en Europe.

Puisque l'objectif de l'Islam est de répandre la Charia dans tous les pays où les musulmans s'installent, je vous demande d'assister le gouvernement à avoir le courage et l'intelligence d'interdire l'Islam. Puisque le devoir des croyants musulmans est de répandre la charia par

tous les moyens, je vous demande d'assister les gouvernements à expulser les musulmans qui veulent vivre selon la Charia pour ne garder que ceux qui veulent s'assimiler au pays d'accueil en respectant les lois, les us et coutumes du pays d'accueil.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Antoine Renaud